

3. La société Inter-Canada Advertising Agency au coût de \$15,397.

4. Non.

5. Président, Micrea Seni; Vice-présidents, Henri A. Dutil, Yvon Fortier; Secrétaire-trésorier, Zacharie Hara.

#### LES ACTIVITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RADIO-CANADA

Question n° 2383—**M. McCleave:**

1. Y a-t-il des directeurs ou d'autres membres du Conseil d'administration de Radio-Canada qui a) font partie de syndicats ouvriers, b) occupent des postes subalternes dans des bureaux, c) travaillent dans les industries primaires de l'agriculture, de la pêche ou des forêts ailleurs que dans les bureaux de direction, d) font un travail rémunéré à l'heure, e) vivent dans des foyers pour vieillards ou dans des immeubles occupés à 90 p. 100 au moins par des gens de 65 ans ou plus?

2. Si oui, lesquels et dans quelle catégorie?

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État du Canada):** La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1 et 2. Les renseignements à la disposition de la Société au sujet des membres du conseil d'administration ne contiennent pas les réponses à ces questions.

#### LA PHOTOCOPIE DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Question n° 2391—**M. Yewchuk:**

Le gouvernement prévoit-il présenter des mesures législatives qui modifieront les lois actuelles sur le droit d'auteur de façon à permettre aux bibliothèques d'utiliser les méthodes modernes de photocopie?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** Le Conseil économique du Canada poursuit actuellement l'étude de la législation canadienne sur le droit d'auteur. Tant qu'il n'aura pas reçu un rapport du Conseil, le gouvernement ne prévoit pas présenter de mesures législatives qui pourraient être interprétées comme préjugant toute question relative au droit d'auteur.

#### LE PROGRAMME DE RECHERCHE FODER À TERRE-NEUVE

Question n° 2404—**M. Marshall:**

Combien a-t-on dépensé en vertu du programme de recherche FODER à Terre-Neuve en 1965-1966, 1966-1967, 1967-1968 et 1968-1969?

**M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale):** 1965-1966, Sans objet; 1966-1967, \$31,217; 1967-1968, \$93,661; 1968-1969, \$253,456; Total, \$378,334.

#### L'ENTENTE DU FODER RELATIVE À LA RÉGION INTERLAKE AU MANITOBA

Question n° 2406—**M. MacDonald:**

1. Un groupe d'experts (provinciaux et fédéraux) est-il à revoir et à réviser l'entente du FODER relative à la région Interlake au Manitoba?

2. Quelles sont les attributions de ce groupe?

3. Qui en fait actuellement partie?

4. Quelles seront les principales modifications apportées à l'entente actuelle pour la région Interlake?

5. Quelles propositions la région Interlake a-t-elle faites, et dans quelle mesure s'efforce-t-on de consulter les commissions des divers secteurs et régions au sujet de ces révisions?

**M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale):** 1. Oui, en conformité de l'entente.

2. Afin d'examiner quels changements de programmes, s'il y a lieu, aideraient à atteindre les objectifs du plan.

3. Le personnel des ministères fédéraux et provinciaux, sous la coordination des administrateurs, fédéral et provincial, du plan.

4. Les principes directeurs de la révision se fondent sur l'opinion des deux gouvernements que l'entente fonctionne généralement de façon satisfaisante. Par conséquent, ils n'envisagent aucune modification fondamentale au plan et aucune modification importante de la structure financière d'ensemble de l'entente. Toutefois, ils visent à améliorer la coordination en réunissant dans le cadre du plan un nombre plus élevé de programmes fédéraux, élargissant ainsi ses possibilités de faire face aux problèmes des faibles revenus et des gens qui vivent quelque peu en marge de la société.

5. Les présidents locaux des dix conseils de développement régional ont présenté leurs vues au ministre intéressé au Manitoba et au comité consultatif de la région d'Interlake. Les représentants des conseils de développement régional ont présenté leurs vues sur chaque secteur aux groupes de travail qui révisent l'entente. On a discuté avec les conseils un avant-projet des conclusions qui englobe ces avis. On a eu également des consultations avec les chefs et les conseils des bandes indiennes de la région d'Interlake.

#### PROJET DE LOI SUR L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Question n° 2418—**M. Yewchuk:**

Est-ce que le ministre de la Consommation et des Corporations prévoit la présentation d'un nouveau bill sur l'étiquetage des produits alimentaires et non alimentaires pendant la présente session?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** Non.